

COMMUNE DE FLEURY-MÉROGIS

ARRETE DU MAIRE

N°82/2021 Portant fermeture de l'école élémentaire Joliot Curie suite aux intempéries du 19 juin au 20 juin 2021

Le Maire de la ville de Fleury-Mérogis,

Vu l'article L2122-24 du code général des collectivités territoriales,

Vu les orages et intempéries violents du week-end du 19 juin au 20 juin 2021 et les dégâts qui en résultent plus spécifiquement sur la Ville de Fleury-Mérogis,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des enfants, des enseignants et personnel communal rattaché à l'école,

ARRÊTE

Article 1 : L'école élémentaire Joliot Curie sera fermée du lundi 21 juin au mercredi 23 juin 2021 inclus,

Article 2 : Chacun en ce qui le concerne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la commune de Fleury-Mérogis.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Fleury-Mérogis
- Monsieur le Chef du centre principal des Sapeurs-Pompiers de Viry-Châtillon
- Aux parents des enfants scolarisés à l'école élémentaire Joliot Curie
- A la Directrice de l'école élémentaire Joliot Curie
- A l'inspection académique de Versailles

Fait à Fleury-Mérogis
Le 21 juin 2021



Le Maire
- Olivier Corzani